

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Master Droit des affaires

- Université de Rennes 1

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit et sciences politiques

Établissement déposant : Université de Rennes 1

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La formation est localisée à l'Université de Rennes 1, plus précisément à l'UFR (Unité de formation et de recherche) Droit et Sciences Politiques. Elle vise à préparer des conseils juridiques compétents dans les diverses branches du Droit des affaires. Les débouchés professionnels envisagés sont variés en France ou à l'étranger, en particulier dans le monde anglo-saxon : avocats, notaires, services juridiques d'entreprises, banques, assurances, experts-comptables, conseils en gestion de patrimoine, ou dans le secteur public, dans la magistrature.

La formation est déclinée en quatre parcours en première année de master (M1), dont un portail commun - le M1 *Formation initiale* (FI) - et trois parcours spéciaux : le M1 *Juriste d'affaires franco-britannique* pour les étudiants ayant intégré le magistère en troisième année de licence (L3) qui doivent effectuer une année de mobilité obligatoire à l'Université d'Exeter (Grande-Bretagne), le M1 *Economie-gestion* dans la continuité de la licence du même nom pour des étudiants issus des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) et titulaires d'un baccalauréat économique et social (ES), et la *Formation ouverte à distance* (FOAD) destinée aux professionnels en formation continue.

La deuxième année de master (M2) comporte six spécialités : *Droit fiscal des affaires* (DFA), *Droit et gestion de patrimoine* (DGP), *Diplôme de juriste conseil d'entreprise* (DJCE), *Juriste d'affaires internationales* (JAI), *Structures et relations juridiques des entreprises* (SRJE) et *Aspects juridiques et comptables de l'entreprise agricole* (AJCEA), ces deux dernières spécialités étant destinées plus spécialement aux professionnels en formation continue ou à la recherche d'une spécialisation. Les effectifs sont limités, entre 15 et 25 étudiants.

## Synthèse de l'évaluation

La formation apparaît d'excellente qualité, tant du point de vue scientifique que pédagogique. L'équipe pédagogique est fortement impliquée pour assurer la renommée de la formation et la réussite des étudiants. La pédagogie mêle de manière équilibrée enseignements théoriques, mises en situation, stages, et recherche sous forme de rédaction de travaux individuels et collectifs, publications dans des revues et sur internet.

Chaque parcours vient remplir une fonction spécifique, pour une offre de formation parfaitement adaptée aux besoins des étudiants et du marché de l'emploi. Un taux d'insertion professionnelle de 100 % atteste de la qualité de la formation. Cet excellent résultat est assuré grâce à de multiples atouts. Premier atout, une sélection rigoureuse en M2 et de faibles effectifs autorisant un suivi individualisé. Deuxième atout, un enseignement exigeant mêlant théorie et pratique par des mises en situation et l'intervention de professionnels extérieurs. Troisième atout, des partenariats noués avec un réseau de praticiens et d'entreprises, assurant aux étudiants des offres de stages et des emplois en France et à l'étranger. Dernier atout, une formation résolument ouverte sur le monde anglo-saxon, préparant la mobilité internationale dès la licence. La mention dispose ainsi d'une forte attractivité dans le bassin rennais et au-delà.

## Points forts :

- Equipe pédagogique volontaire et impliquée.
- Réseau d'anciens structuré et vivace.
- Réseau de partenariats avec des praticiens et des entreprises.
- Taux d'insertion professionnelle de 100 % des étudiants.

- Dispositifs pédagogiques orientés vers la mise en situation pratique favorisant la professionnalisation.
- Parfaite adéquation de la formation aux besoins des étudiants et des employeurs.
- Excellente politique de stage.
- Formations bien adossées à la recherche.
- Ouverture sur le monde anglo-saxon.

Point faible :

- Manque d'assistance administrative de l'équipe pédagogique faisant état de complexifications inutiles.

Recommandations :

- Il est important d'assurer une meilleure visibilité budgétaire pour les responsables de formation.
- Il faudrait envisager une simplification des procédures administratives et la sensibilisation du personnel administratif aux contraintes pédagogiques, notamment dans le rapport avec les intervenants extérieurs.
- Il conviendrait d'améliorer la coordination du pilotage des différents parcours au niveau de la mention.

## Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	La diversification des parcours et la maîtrise des effectifs en M2 sont parfaitement adaptées pour assurer une formation d'excellence. La formation offre ainsi une gamme de parcours attractifs répondant aux attentes des étudiants et aux besoins du marché du Droit, en contrepartie d'une sélection dans les différents M2.
Environnement de la formation	Unique et sans équivalent local, la formation est parfaitement intégrée dans son environnement universitaire, institutionnel et professionnel. Elle se distingue également par son originalité au niveau national.  La mention <i>Droit des affaires</i> s'appuie sur deux laboratoires : le Centre de Droit des Affaires (CDA) et l'Institut Ouest Droit Europe (IODE UMR - unité mixte de recherche - CNRS 6262). De nombreux praticiens interviennent dans les différents parcours et les responsables ont su nouer des partenariats avec des entreprises. La formation est renforcée par une mise en réseau de certains de ses parcours : Association internationale de droit économique (M2 DJCE), Association nationale des DJCE (M2 DJCE), Fédération nationale de droit du patrimoine (M2 DGP), Association nationale des juristes de banque (M2 DGP). Il faut également saluer les partenariats internationaux formels (Université d'Exeter en Grande-Bretagne, pour le M1 JAFB) ou informels (New York Law School USA, pour le M2 DFA).
Equipe pédagogique	La formation bénéficie d'un bon taux d'encadrement (38 enseignants-chercheurs au total sur la mention pour 227 étudiants inscrits en M1, dont 22 enseignants en M1 FI, six M2 DFA, 10 M2 DGP, 10 M2 DJCE, 10 M2 JAI, neuf M2 SRJE). Les futurs départs d'enseignants-chercheurs font craindre à l'équipe pédagogique une déstabilisation.
Effectifs et résultats	Les effectifs sont stabilisés en M1 (environ 220) et en augmentation en M2 (de 100 en 2010 à 140 en 2015). Le taux d'insertion professionnelle de 100 % des diplômés de M2 révèle l'efficacité de la politique suivie de petits effectifs sélectionnés en M2 (entre 15 et 25 selon les parcours). Les M2 recrutent principalement hors du portail de M1, avec une tendance au recrutement exogène.

Place de la recherche	<p>La mention <i>Droit des affaires</i> est rattachée au laboratoire CDA, actif depuis 1973, qui réunit des enseignants-chercheurs actifs et renommés dans leur domaine. L'orientation professionnelle de la formation est en cohérence avec une activité de recherche fortement ancrée dans la pratique. Chaque parcours présente sa singularité et si le dossier signale un certain « cloisonnement » disciplinaire, des traits communs sont perceptibles : participation des étudiants à des colloques (notamment New York Law School pour le M2 DFA), voyages d'études (Londres pour le M2 DGP), rédactions de travaux individuels ou collectifs, publications dans des revues ou sur les sites internet des différents M2 (notamment le Blog DJCE). En outre, chaque année quelques étudiants s'orientent en doctorat.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation des étudiants constitue l'axe stratégique dominant de la mention et de ses différents parcours de M2. Elle repose sur les partenariats noués avec les praticiens et les entreprises (avocats, notaires, experts-comptables, banques, assurances...). Les liens avec le monde professionnel sont tissés de multiples manières au travers des interventions de nombreux praticiens (avocats) dès le M1, par les parrainages de promotions de M2, par les mises en situation (par ex. aide pour les contribuables lors de la déclaration d'impôts en lien avec les services fiscaux) et la formation à l'utilisation de logiciels professionnels.</p> <p>Il convient de déplorer les obstacles administratifs, entravant l'accueil des non-universitaires dans la formation.</p>
Place des projets et stages	<p>Les stages et projets constituent le cœur de la politique pédagogique suivie par la formation dans ses différentes composantes. Cette place est techniquement assurée par les coefficients et ECTS (crédits européens) attribués. Les offres de stages sont centralisées grâce aux partenariats mis en place et chaque étudiant reçoit trois ou quatre offres bien rémunérées. Les dispositifs d'accompagnement individualisés préparent efficacement au CV et à l'entretien d'embauche. Les projets tuteurés permettent de placer les étudiants dans des situations professionnelles concrètes, en amont du stage, notamment en formant les étudiants au travail collectif.</p>
Place de l'international	<p>L'international constitue un deuxième axe fort de la mention. Les différents parcours de M2 comportent tous (sauf SRJE et AJCEA, de manière logique) une dimension internationale importante. Il faut saluer l'originalité du parcours de M1 <i>Juriste d'affaires franco-britannique</i> en partenariat avec l'Université d'Exeter. D'autres dispositifs très intéressants sont prévus dans les autres parcours : voyages d'études à Londres (M2 DGP), colloques dans une université américaine (M2 DFA). En outre, la proportion d'enseignements en anglais marque suffisamment la volonté de l'équipe pédagogique pour l'ouverture des étudiants sur le monde anglo-saxon. La proposition d'introduire des cours en langue anglaise dès le M1 va dans le même sens.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement en M2 est organisé de manière classique par une sélection sur dossier et un entretien. La forte sélectivité des M2 est un atout pour les étudiants diplômés qui bénéficient d'un encadrement individualisé et d'un taux d'insertion professionnelle de 100 %. Les étudiants qui ne sont pas recrutés en M2 ne semblent pas rencontrer de difficultés pour poursuivre leurs études et peuvent passer l'examen d'entrée au Barreau. L'équipe pédagogique propose de manière intéressante d'organiser une préparation estivale à l'examen du CRFPA (Centre régional de formation professionnelle des avocats) pour les étudiants de M1.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Tous les étudiants ont accès aux outils numériques classiques (ressources électroniques en ligne). La publication de travaux d'étudiants de M2 en ligne (mémoires de recherche ou travaux ponctuels) constitue une pratique très positive. L'outil internet apparaît surtout essentiel pour maintenir et animer un réseau d'anciens. Le frein principal au développement des outils numériques semble résider dans le manque de soutien financier et administratif en ce sens. Les directeurs de M2 doivent assurer les fonctions de webmestre, ce qui semble difficile et chronophage en l'absence de soutien.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation des étudiants se déroule de manière classique, avec un équilibre entre examens écrits, oraux et contrôle continu. Des épreuves plus originales sont aussi prévues : plaidoiries, grands oraux, travaux</p>

	collectifs et mises en situation. Paraît particulièrement remarquable, la décision de supprimer les examens terminaux en M2 DFA, au profit du contrôle continu. Il est aussi tout à fait intéressant d'envisager l'utilisation d'ordinateurs pour la composition de certains examens, avec accès aux ressources électroniques.
Suivi de l'acquisition des compétences	Tous les parcours de M2 font cependant une large place au contrôle continu, gage d'un suivi individualisé dans l'acquisition des compétences. Il n'est pas fait mention de la mise en place d'un portefeuille de compétences.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est assuré par les directeurs de formation à l'aide des sites internet spécifiques à chaque M2, des réseaux sociaux (LinkedIn) et des associations d'étudiants (ANDJCE - Association nationale des DJCE - et FNDP - Fédération nationale de Droit du patrimoine). Les taux de réponses aux enquêtes montrent l'efficacité de cette approche. Il faut déplorer le manque de moyens mis à disposition par l'administration pour effectuer cette tâche.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les conseils de perfectionnement sont mis en place au niveau du M1 et du M2, avec l'association intéressante de personnels extérieurs et praticiens. La mise en place de fiches anonymes d'évaluation des enseignements par les étudiants pourrait être envisagée. Il faudrait également améliorer la coordination du pilotage des parcours au niveau de la mention.

# Observations de l'établissement

<b>Champ de formation</b>	Droit et science politique
<b>Intitulé du diplôme</b>	Master mention Droit des affaires

## Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

L'équipe de formation ne souhaite pas apporter de précisions, en réponse aux remarques formulées par le comité d'experts.

David ALIS



Président de l'Université de Rennes 1